

- R. Je puis en toute confiance qualifier "d'excellentes" nos relations avec la vaste communauté des pays dits francophones, c'est-à-dire ceux où le français est la langue officielle ou d'usage. Dans un reflet du souci de se voir pleinement réaliser le prolongement du bilinguisme canadien sur le plan international, le Canada maintient des relations avec tous les pays de cette communauté. Il s'est intéressé activement ces dernières années à accroître et resserrer sa coopération économique avec ces pays, surtout ceux de l'Afrique francophone. Il était tout à fait naturel que le Canada s'intéresse intimement à la création d'une agence de coopération culturelle et technique entre ces pays. Il a donc participé à la première conférence de Niamey en 1969 qui appuyait l'idée d'une agence de coopération culturelle et technique et à celle tenue en mars 1970 à nouveau à Niamey où était entériné le projet. Le Canada a signé la convention établissant l'Agence et, quelques mois plus tard, l'a ratifiée. Dans ce même esprit, le gouvernement canadien entrevoit avec plaisir d'être l'hôte de la deuxième conférence générale de l'Agence au tout début de l'automne de 1971.
- Q. L'Agence canadienne de développement international a plus que doublé ses crédits à l'Afrique francophone au cours des deux dernières années. Peut-on encore espérer une intensification de cette aide?
- R. En effet les programmes d'aide canadien à destination des pays africains francophones ont connu un accroissement remarquable. Ils ont passé de \$12 millions en 1967-68 à \$34 millions en 1969-70. Pour l'année fiscale actuelle, le niveau se situe à environ \$50 millions. Le volume des programmes a donc plus que quadruplé au cours des trois dernières années. Il est évident qu'un tel rythme de croissance ne peut être maintenu indéfiniment et que, par conséquent, cette croissance se normalisera dans les années à venir. Le nouveau président de l'Agence, M. Paul Gérin-Lajoie, prend de l'intérêt tout particulier aux programmes à destination des pays de langue française.
- Q. Certains sont d'avis que l'élargissement du Marché commun affaiblira les relations du Canada avec l'Europe occidentale. A-t-on enregistré certains progrès pour contrevenir à un tel risque?
- R. Sans doute il existe un danger que l'élargissement du Marché commun puisse affaiblir nos relations avec l'Europe. Nous menons une campagne sur plusieurs fronts pour faire valoir les intérêts et le point de vue canadiens. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pepin, et moi-même, venons d'avoir des consultations sur ces problèmes avec le Marché commun, la Grande-Bretagne et d'autres parties concernées. Nous avons souligné que l'élargissement du Marché commun ne doit pas se faire aux dépens des pays tiers comme le Canada. Nous avons invoqué le réel danger actuellement d'une confrontation commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis et nous avons suggéré que la